



LA LETTRE BOUCHARDAISE



Le Mot du Maire



Bouchardaises, Bouchardais,

Après la période estivale, chacun a repris ses activités quotidiennes et surtout les enfants de la commune ont retrouvé le chemin des écoles et de leurs classes respectives. Que cette année scolaire soit la plus heureuse possible et leur soit profitable. Chaque parent a conscience de l'importance de l'instruction pour permettre à nos enfants de grandir et de s'épanouir. Les locaux ont revu des améliorations. Je souligne et remercie l'engagement de chaque agent communal dans ces actions et les directrices d'écoles avec lesquelles nous avons travaillé en étroite collaboration.

Cet été s'est accompagné d'un nombre d'incivilités incompréhensibles et de faits marquants. Ce fut l'installation illicite sur les bords de Vienne de gens du voyage qui m'a contrainte à saisir la Préfète afin que celle-ci rédige un arrêté d'expulsion. Suite à ces mesures, ils ont quitté les lieux sans trop de dommages. Nous travaillons sur les diverses incivilités – vitesse, déchets sauvages, voiture tampon et bruit – et portons un intérêt particulier à chacune de vos nombreuses sollicitations. Nous avons fait appel à plusieurs reprises aux forces de l'ordre pour mettre un terme à certains agissements. Nous continuerons de lutter pour garder la quiétude de notre commune. La sécurité est un enjeu pour tous, continuons d'agir.

La vie de notre commune est différente sans nos fêtes qui rythment, autant de moments conviviaux qui manquent à tous. Autant de moments de partage que nous espérons revivre dès l'année prochaine. C'est un déchirement pour chacune de nos associations et tous nos bénévoles d'annuler ces événements. Cependant, en collaboration avec le Conseil Départemental que je tiens à remercier, vous avez pu profiter d'un feu d'artifice musical pour les « Fées de Touraine ». Il a permis d'apporter de la gaieté dans les différents foyers durant cette période difficile. Nous aurons encore plus de plaisir à nous retrouver tous ensemble lorsque tout ceci ne sera plus qu'un souvenir.

Pourquoi du rose Place de la Mairie ? En tant que femme, je souhaite avoir une pensée aux familles Bouchardaises et autres qui ont pu être ou sont touchés par cette maladie (cancer du sein) et ainsi relayer localement la campagne annuelle « Octobre rose » de sensibilisation au dépistage de ce cancer. Par ailleurs, je remercie les tricoteuses de l'ombre pour leurs participations ainsi que les agents du service technique pour leur implication sur cette action et l'entretien de notre commune.

Toute l'équipe municipale est maintenant en place, elle œuvre activement à mettre en œuvre le programme établi avec l'ensemble du personnel. Et dans un esprit d'ouverture, conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, j'ai décidé de mettre en place au sein de cette Lettre Bouchardaise, un espace « Expression libre » pour l'instant réservée à l'opposition.

La saison automnale arrive. Il faut sortir et profiter de nos services locaux tout en comptant sur votre sens des responsabilités individuelles pour vous protéger et surtout protéger les personnes les plus fragiles. Le respect des gestes barrières reste la mesure la plus efficace pour contrer le virus, ne nous relâchons pas !

Nathalie VIGNEAU

Sommaire:

- ◆ Vie quotidienne
- ◆ Education
- ◆ Culture / Patrimoine / Environnement
- ◆ Communication
- ◆ Travaux

Rédaction

Conseil Municipal

37220 L'ÎLE BOUCHARD

Téléphones utiles

Trésor Public	02.47.58.50.40	Conseil Général (S.T.A.)	02.47.93.52.00	Hôpital François Rabelais	02.47.93.75.15
La Poste	02.47.58.51.00	Sous-Préfecture / Préfecture	0.821.80.30.37	Clinique Jeanne d'Arc	02.47.93.70.00
C.C.T.V.V	02.47.97.03.26	Bibliothèque intercommunale	02.47.95.20.09	Gendarmerie	02.47.97.22.80
Service des crues	0.821.80.21.37	Accueil périscolaire	02.47.58.57.75	Pompiers	18
Service des Eaux Mairie	02.47.58.50.15	M.D.S	02.47.58.51.27	S.A.M.U.	15

VIE QUOTIDIENNE

Arrêté PREFECTORAL – PORT DU MASQUE-REGLEMENTATION

La préfecture d'Indre-et-Loire a émis, le 1^{er} septembre, un arrêté sur le port du masque dans tous les commerces, sur les marchés, brocantes, vide-greniers...

L'Indre et Loire est passée en zone rouge, à ce titre à partir du 28 septembre, les fêtes, mariages, tombolas, événements associatifs, anniversaires... devront se tenir en petit comité, c'est-à-dire à moins de 30 personnes, dans les établissements recevant du public.

Les salles polyvalentes et les salles des fêtes recevant ce type d'évènement devront respecter cette jauge.



FERMETURE DE LA TRESORIE DE L'ILE BOUCHARD

Dans le cadre d'une optimisation budgétaire, le Ministère des Finances a décidé la fermeture de nombreuses trésoreries en France dont celle située au Cube à Panzoult. Malgré toutes les motions, délibérations et rendez-vous avec la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques), la Trésorerie fermera ses portes définitivement **le 31 décembre 2020**.

Vos factures émises par la mairie, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300 € seront payables chez les buralistes-partenaires agréées à compter du 1^{er} Janvier dans les lieux suivants sur notre commune:

- ◆ Bar Tabac – La Civette – ZI St Lazare – Ile-bouchard
- ◆ Bar Tabac – Le Beau Rivage – Rue de la République – Ile-Bouchard

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

MAIRIE

Notre service d'accueil s'adapte à la fréquentation du public, ainsi la mairie sera ouverte à compter du 1^{er} octobre :

- ◆ Du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

CHATS ERRANTS

Une campagne de trappage de chats sauvages va être effectuée sur notre commune **du 15 novembre au 15 décembre**, par Fourrière Animale 37.

Il est donc demandé à tous les propriétaires de mettre un collier à leur animal, afin de ne pas les confondre et les attraper comme un animal errant. Un arrêté sera pris dans ce sens.

Nous rappelons que tout propriétaire est dans l'obligation de faire identifier son animal, les chats comme les chiens d'ailleurs. De plus, les locataires ne doivent pas oublier de récupérer leur animal, avant de déménager, car nombreux sont ceux laissés sur place.

REPAS DE L'AUTOMNE

Au vue de la crise sanitaire, c'est avec regret que le CCAS et la municipalité doivent annuler ce moment de convivialité et de partage avec nos aînés.

Nous avons décidé de ne pas faire le repas des aînés cette année pour ne prendre aucun risque tout comme les visites des grands anniversaires.

Nous les aimons trop pour les mettre en danger. C'est un pincement au cœur pour eux comme pour nous.

FETE DU 11 NOVEMBRE : SAINT MARTIN

La COVID 19 joue les trouble-fêtes : compte tenu de la situation actuelle, exceptionnelle et compliquée mais aussi de l'incertitude qui demeure à ce jour, nous avons l'immense regret de vous annoncer l'annulation de notre grande brocante de la Saint Martin.

Il est clair que depuis des semaines, la règle de base est de prendre soin de soi, de ses proches et surtout ne faire courir aucun risque à notre population.

URBANISME

Nous pouvons comprendre que vous hésitez à entreprendre des démarches qui peuvent vous paraître complexes ou vous faire craindre un surcoût. Nous vous rappelons qu'elles sont non seulement la plupart du temps obligatoires mais aussi nécessaires pour valoriser correctement votre bien : Pour cela, le premier réflexe est de consulter la mairie.

Aussi pour vous accompagner dans vos projets et vous conformer à la législation vous pouvez solliciter non seulement l'aide des services de la mairie ou de l'urbanisme à la communauté de communes, mais aussi utiliser gratuitement les services d'un architecte au sein du CAUE (Conseil architecture Urbanisme Environnement) organisme public qui intervient aussi pour les particuliers.

Tel Accueil Mairie 02.47.58.50.15

Tél Delphine PATRIN: CCTVV 02.47.97.63.56

Permanence Architecte CAUE au Cube : le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30, prise de rendez-vous au 02.47.97.63.56 - Entretien d'une heure

SMICTOM

Depuis le changement de collecte des ordures ménagères, la grande majorité d'entre vous ont adopté les consignes sur la gestion des containers individuels (sortie et rentrée) et des containers collectifs (strictement limités aux sacs noirs), nous vous en remercions pour la bonne tenue de notre cité. La propreté de nos rues, en particulier le stockage et la collecte.



Malheureusement, quelques usagers nous contraignent à ces rappels :

- ◆ la collecte ne concerne que les containers du Smictom, les sacs poubelles noirs ne doivent pas être déposés directement sur la voie publique.
- ◆ la collecte se fait le mardi matin, elle est décalée d'une journée en cas de jours fériés.
- ◆ les bacs ne doivent impérativement être sortis la veille au soir qu'après 20 heures pour la collecte du matin
- ◆ les bacs doivent impérativement être rentrés avant 20 heures le jour de la collecte
- ◆ les bacs individuels ne doivent en aucun cas être entreposés dans l'espace public : en dehors de ces horaires, ils seront considérés comme un dépôt « sauvage ».

Si vous deviez vous absenter un certain temps, utilisez plutôt les containers collectifs répartis dans la ville.

Ces règles de savoir vivre ensemble sont de mieux en mieux suivies et rares sont les poubelles qui « traînent », mais un arrêté va être pris afin de corriger les abus.

Le dépôt d'objets autres que des ordures ménagères est interdit aux points de regroupement, il faut les déposer à la déchèterie, nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être sanctionnés.

Il est dommage que l'attitude de certains nuise à la collectivité.



Information : les containers collectifs seront nettoyés par les services du SMICTOM dans le courant d'Octobre, comme convenu avec ce syndicat.

TROC PLANTES

SAMEDI 31 OCTOBRE
10H-13H sur le marché



Le jardin est plus beau quand il se partage !
Venez échanger vos plants, graines,
boutures, semences...
pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux
Organisé par les services techniques de L'Île-Bouchard

Imprimé par nos soins

La Commune et ses Services Techniques troquent ses plantes le **Samedi 31 Octobre** sur le marché hebdomadaire de **10h à 13h**.

C'est l'occasion de nous rencontrer pour partager nos plantes et nos connaissances. Le principe est simple, nous échangeons gratuitement nos plants, nos graines, nos boutures, nos semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux. L'automne est le bon moment pour planter des arbres, des arbustes, des bisannuelles, des bulbes et des vivaces (et même diviser ces derniers)

En espérant partager ce « moment jardinesque » avec vous. Bonne préparation.

PREPARATION DE NOEL

Noël approche, si vous souhaitez donner à votre municipalité un sapin de hauteur maximum à 3 mètres afin de participer à rendre votre commune féérique !!! Faites le savoir en mairie.

Une journée vous est proposée **le samedi 14 novembre à partir de 9h**, aux services techniques, pour préparer des décorations en bois afin d'embellir notre commune. Apporter vos caisses à outils, perceuses, bûches, morceaux de bois, idées....

Tous seront les bienvenus. Merci de vous inscrire en mairie pour faciliter cette organisation en respectant les consignes sanitaires.



EHPAD André Georges Voisin

La situation épidémique se dégrade au niveau national et la circulation du virus est de plus en plus active sur le département. Compte tenu de ce contexte, à compter du 29 septembre 2020, l'EHPAD a dû revoir les conditions d'organisation des visites. Il faudra désormais prendre RV au préalable au 02.47.97.23.23 (prise de RV du lundi au vendredi de 10h à 12h). Les visites sur RV sont possibles du lundi au dimanche et de 14h à 18h.

3 salons au rez de chaussée de l'EHPAD sont aménagés à cet effet et sont désinfectés avant et après chaque visite. La vie dans l'EHPAD demeure inchangée : repas en salle à manger, animations diverses.... L'objectif des mesures prises est d'éviter la diffusion du virus et de préserver la santé de tous. Ces mesures sont amenées à évoluer en fonction du contexte épidémique.

Nous espérons tous retrouver, dès que la situation sanitaire le permettra, un fonctionnement « normal ». Merci de votre compréhension.

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1^{er} septembre, la commune a délégué au SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire), la compétence d'éclairage public.



En adhérant au SIEIL, la commune bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour gérer les travaux et la maintenance de notre parc d'éclairage, mais garde la main sur le choix des zones de travaux, ainsi que sur le matériel et les coûts d'investissements.

L'éclairage public sera coupé de minuit à 6h les vendredis et samedis et de 23h à 6h du dimanche au jeudi. Pour plus de sécurité, les ponts resteront allumés toute la nuit.

ELECTION 2021

Des élections régionales et départementales auront lieu en mars 2021. La date n'est pas encore fixée.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous souhaitez voter à l'Ile-Bouchard pour les élections 2021, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en mairie. Contact Mairie : 02 47 58 50 15

PERMANENCE D'ELUS

Nadège ARNAULT, Conseillère Départementale, ne tient plus de permanences depuis le début du COVID 19, mais reçoit à la demande sur rendez-vous au 02.47.31.49.41

Fabienne COLBOC, Députée d'Indre et Loire, est présente dans les locaux de la CCTVV au cube, tous les 4^{èmes} vendredis du mois de 9h à 11h sur rendez-vous.

AREAS ASSURANCES

L'agence AREAS ASSURANCES située 12 rue Saint Lazare à L'Ile Bouchard vous fait savoir que depuis le 1^{er} mai, Mme BRIZZI Damienne est le nouvel agent général d'assurances.



EDUCATION

RENTREE SCOLAIRE

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes cette année, Mme Clémence FOUASSIER maîtresse de Grande Section de l'école maternelle et Mme Tatiana BOUARD maîtresse de la classe de CP/CE1 à l'école primaire. Nous leurs souhaitons la bienvenue.



L'école maternelle sous la direction de Mme STRAUB compte trois classes, Petite section de 17 élèves, Moyenne et Grande section de 19 élèves et Grande section de 21 élèves. L'école primaire sous la direction de Mme BOISSINOT- LARCHER compte six classes, un CP de 21 élèves, un CP/CE1 de 17 élèves, un CE1 de 21 élèves, un CE2 de 26 élèves, un CM1 de 27 élèves et un CM2 de 23 élèves.

CANTINE / PERISCOLAIRE

Afin de vous faciliter le règlement de vos factures, le prélèvement automatique sera possible à compter du 1^{er} Janvier 2021 sur demande. Renseignez-vous auprès de Benjamin Martin.

Les enfants de l'école primaire ont repris leurs habitudes dans les locaux de la cantine. Deux services sont organisés en respectant les groupes classes définis par le protocole sanitaire de l'école. Les tables sont attribuées de telle manière à ce que les enfants d'une même classe mangent ensemble.

En ce qui concerne les enfants de l'école maternelle, nous avons organisé le service dans la salle de motricité du bas pour faire respecter les règles de distanciation préconisées par l'Etat pour les élèves de l'école primaire.

Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont repris leurs habitudes. Nous respectons les groupes classes définis par l'école pour les places à l'intérieur de l'accueil. Chaque groupe a accès à une étagère de jeux et jouets qui leur sont attribués pour la semaine. Malgré une capacité d'accueil de 50 places certains soirs de la semaine sont très sollicités, nous essayons de répondre au mieux à l'ensemble des demandes.

CULTURE/PATRIMOINE/ENVIRONNEMENT

EXPO-PHOTO – ALBAN LECUYER

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous propose une expo-photo sur notre commune du 16 octobre au 11 novembre.

Alban Lecuyer, artiste-photographe, bénéficie d'un projet proposé par le CAUE 37, et a, dans ce cadre, mené un travail sur L'Ile Bouchard qui l'a notamment amené à développer un travail avec les collégiens de notre commune.

L'exposition « Il y aura du bonheur dans les familles » en est le résultat.

Pour les besoins de cette exposition, des vitrines de locaux commerciaux vacants ont été sélectionnées et supporteront donc des photos de notre commune et de collégiens.

Nous remercions les propriétaires d'avoir accepté l'utilisation de leurs vitrines, Rue de la République et Rue Carnot. Cette exposition sera aussi visible Route de Parçay-sur-Vienne, le long du stade, mais aussi dans la Chapelle Rue de l'Hôpital où vous y trouverez une expo-photo ainsi que la projection d'un petit film sur notre commune.

Accès libre et permanent aux photographies exposées dans l'espace public.

Horaires d'ouvertures de la Chapelle : les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.



FEU D'ARTIFICE DU 15 AOUT



Celui-ci a été offert par le Département afin de vous apporter un peu de féerie au sein de ce contexte sanitaire difficile. C'est avec plaisir que la municipalité a accepté.



JOURNEES DU PATRIMOINE

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Dans un contexte compliqué, le MUSEE DU BOUCHARDAIS a présenté les 19 et 20 septembre, sa nouvelle exposition : «LE TRAVAIL DES FEMMES ».

Depuis toujours, le MUSEE présente surtout les activités masculines.

Mais quel était le TRAVAIL DES FEMMES ?

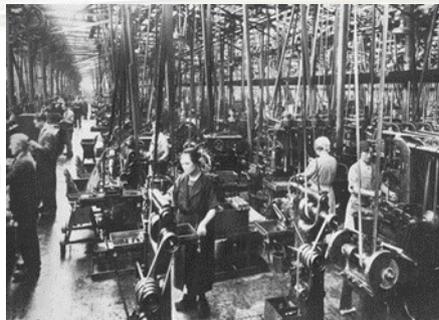
Brodeuses, Couturières, dentellières, lingères, repasseuses. Ces métiers féminins sont très présents.

La grande guerre, les luttes féministes, notamment pour le droit de vote vont permettre aux femmes de prendre une place plus importante dans l'économie. Elles accèdent à d'autres métiers, devenant infirmières, ouvrières, secrétaires...etc

C'est cette évolution que nous exposons et expliquons dans cette exposition qui sera visible à partir de Juillet 2021.

Le musée est fermé pour l'hiver.

musée
du Bouchardais



L'ILE BOUCHARD : « RUE PAR RUE »

Les ponts ont toujours eu une grande importance dans notre village. Celui-ci avait la sienne, mais où était-il ?



PARC NATUREL REGIONAL

Nous débutons sur ce numéro de la Lettre Bouchardaise une série d'articles sur le PNR pour mieux vous le faire connaître et vous en faire apprécier les atouts et bénéfices attendus.

Commençons par découvrir ce qu'est un PNR :

Aux entrées de ville vous avez pu remarquer ce panneau sans y prêter attention, il signifie que votre commune fait partie du Parc National Régional de Loire Anjou Touraine ou PNRLAT.

Qu'est ce qu'un PNR ??

C'est un syndicat de communes se regroupant autour d'un projet de développement de leur territoire basé sur la préservation et la valorisation de leurs patrimoines. Ce projet traduit dans une charte portée par les conseils des régions Centre et Pays de Loire, est reconnu par l'Etat pour une durée de 10 ans (nous y reviendrons).

Ce parc s'étend à cheval sur les départements de l'Indre et Loire et du Maine et Loire, il s'articule autour de la Loire et de ses affluents (dont la Vienne) entre Tours et Angers, considérées comme villes portes.

Au sein de ce territoire, il regroupe un ensemble de patrimoines bâtis et naturels. Sa superficie est limitée et régie pour des raisons d'efficacité (fonctionnelle et juridique). C'est aussi et surtout un outil mis à disposition des communes pour les accompagner dans la préservation et la valorisation de leurs patrimoines.

Pour ce faire il dispose d'un budget et de ressources souvent issues de fonds européens. Il fonctionne de manière démocratique, comme tout syndicat de collectivités, avec un comité syndical issu des différentes composantes : les communes, les communautés de communes et les 2 régions. Ce comité élit parmi ses représentants un bureau pour 6 ans (durée du mandat communal), chargé d'élaborer la politique du parc, le comité en valide régulièrement les orientations. Pour l'aider dans sa tâche, le bureau dispose d'une structure salariée composée de techniciens de haut niveau spécialisés dans les domaines de la bio diversité, de l'environnement et du patrimoine.

Quel est l'objectif d'un Parc ??

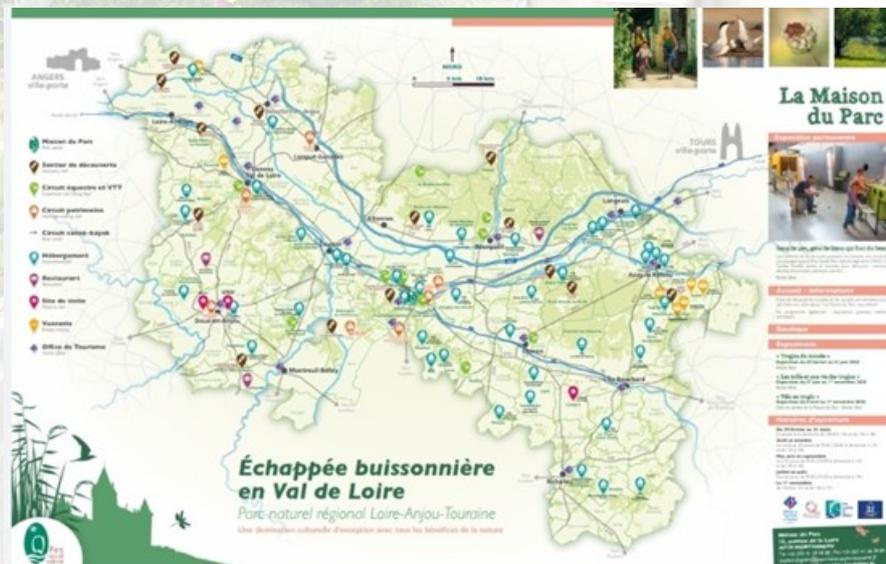
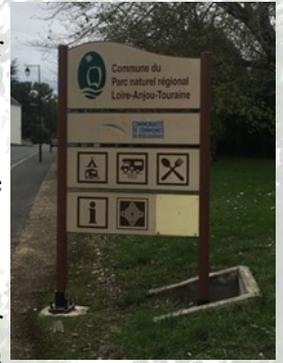
Longtemps cantonné à des opérations de préservation d'un espace patrimonial, aujourd'hui, sous l'impulsion des politiques publiques son action s'oriente vers :

- ◆ la mise en valeur et les atouts d'un territoire pour en faciliter la promotion
- ◆ concilier respect de l'environnement et développement touristique
- ◆ promouvoir sa qualité de vie pour favoriser l'afflux de nouveaux habitants et de nouvelles activités.

Mais aussi servir de laboratoire pour aider à construire un avenir durable en tenant compte de tous les grands défis d'aujourd'hui : changement climatique et la préservation de la ressource en eau, mieux vivre en symbiose avec la nature sans renier la modernité et en utilisant mieux les ressources qu'elle nous offre.

Ces objectifs peuvent paraître ambitieux et obscurs, nous les illustrerons par des exemples concrets dans les prochains numéros de La Lettre Bouchardaise pour mieux vous en faire comprendre l'intérêt.

Monsieur Jean-Marie GENNETEAU conseiller municipal à la mairie est élu au PNR



SOUVENIR FRANÇAIS

Qui sommes-nous ?

Le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants, mais une association de mémoire neutre et indépendante.



Il a pour vocation de maintenir la mémoire de toutes celles et ceux qui sont Morts pour la France ou qui l'ont honoré par de belles actions au cours de notre histoire.

Il a pour mission l'entretien des sépultures en déshérences et des monuments commémoratifs (stèles) par une participation financière après étude du dossier.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1^{er} novembre (permet le fleurissement des morts pour la France) et des cotisations des membres adhérents.

Il assiste à toutes les cérémonies officielles et patriotiques (sur invitation).

Il a également pour mission de transmettre aux générations futures (voyage à Maillé pour le canton) pour le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

« Car la paix n'est jamais définitivement acquise »

Ces missions demandent beaucoup de temps c'est pourquoi nous cherchons des bénévoles dans les communes comme délégués nous représentant.

« A nous le souvenir, A eux l'immortalité »

Nous avons besoin de votre soutien

Pour adhérer :

- ◆ Cotisation Membre titulaire à partir de **10 €**
- ◆ Membre bienfaiteur à partir de **20 €**

Contact : s.f.comitetv37@gmail.com

COMMUNICATION

L'ILE BOUCHARD SE NUMERISE

Vaste sujet que celui de la communication, quelle que soit l'échelle d'une commune ! Dans le but de renforcer le lien entre la municipalité et ses habitants, d'améliorer et de développer les outils de communication existants, une commission *Communication* a été mise en place. Elle est composée d'élus des deux listes présentes aux élections. Voici les différents moyens de communication accessibles à tous, en commençant par un nouveau service gratuit pour rester connecté à sa commune.

PANNEAUPOCKET : Votre commune à portée de clic



Panneapocket est une application mobile qui permet à chacun d'être informé instantanément par la Mairie sur des événements, des manifestations ou encore des alertes. Un moyen simple, rapide, efficace, gratuit et qui ne collecte aucune donnée personnelle.

Comment s'inscrire ?

Avec votre téléphone, scannez le code ci-contre ou téléchargez sur votre téléphone ou tablette l'application **Panneapocket**, recherchez la commune de L'Ile Bouchard puis mettez-la en favori (cliquez sur le ❤️), activez les notifications. C'est prêt !!!!



Comment ça marche ?

Les informations à partager avec les administrés sont saisies par la municipalité sur un espace Administrateur, et envoyés instantanément sur l'application. Des photos, des liens internet cliquables pourront aussi être envoyés.

LA LETTRE BOUCHARDAISE

La Lettre Bouchardaise avait déjà fait peau neuve il y a quelques temps. Elle paraîtra désormais 2 fois l'année, en Octobre et en Avril, et continuera à vous informer des décisions principales et des informations générales sur la commune.

Enfin, nous travaillons sur un support de communication qui serait distribué une fois par an, en début d'année. Nous vous tiendrons informés.

LE SITE INTERNET

www.mairie-ilebouchard.fr



Le site donne une synthèse des informations essentielles sur votre commune. Vous pouvez par exemple y trouver les comptes-rendus des conseils municipaux (un moyen d'avoir des informations précises sur les décisions et sujets débattus par les élus). Le site a été mis à jour ces derniers mois et nous essaierons de le faire vivre. N'hésitez pas à utiliser la rubrique contact pour poser une question, donner votre avis ou encore faire des remarques ou propositions.

Ces différents outils de communication sont complémentaires entre eux, et viennent bien sûr s'ajouter à la possibilité que vous avez de vous rendre en mairie ou encore d'aller directement vers vos élus !!!!

TRAVAUX

RENOVATION DES ECOLES

Des travaux ont été réalisés durant l'été. La municipalité a fait appel à l'entraide ouvrière pour effectuer les travaux de peintures suivants :

- ◆ Réfection du bureau de la directrice (école des deux rives)
- ◆ Réfection de la salle de repos et vestiaire des ATSEM (école Lamartine)
- ◆ Réfection du dortoir (prévu aux vacances de la Toussaint)

Pour un montant s'élevant à 4 400 €.

Différents travaux ont été réalisés par les agents :

- ◆ Amélioration des toilettes écoles Lamartine pour l'intimité des enfants
- ◆ Remise en état des tableaux, peintures dans les cours...etc
- ◆ La réfection de bureau d'accueil au périscolaire sera effectuée par nos agents aux vacances de la Toussaint.

Nous avons aussi amélioré les outils numériques et le réseau informatique des écoles mais aussi de la mairie. Nous avons fait une demande de subvention pour le label école numérique afin d'équiper en tableau numérique de la nouvelle classe CP/CE1 et la classe des grandes sections.

De plus, suite au sinistre du toit de l'école, la réfection a eu lieu durant les vacances estivales et sera terminée aux vacances de la Toussaint.



SKATEPARK



Après consultation et analyse des offres, ça y est les travaux vont pouvoir débuter au cours de ce trimestre. Pour mémoire, les prestations réalisées seront subventionnées à hauteurs de 70 % voire 80 % (en attente d'une subvention du pays) :

- ◆ Démolition, Création d'un Skatepark, VRD et plantations

Le coût global de l'opération est estimé à 252 007 € HT avec les aides suivantes :

- ◆ DETR : 100 802,80 €
- ◆ FDSR : 75 062 € (dont 17 967 € au titre de l'enveloppe « socle » et 57 905 € au titre de l'enveloppe « projet »).

TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Par délibérations en date du 1^{er} octobre 2019 et du 4 août 2020, le conseil municipal a décidé de confier des études concernant les services de l'eau et de l'assainissement au bureau d'études Dupuet Frank Associés.

Voici les principales informations au sujet de ces études.

Etudes	Gestion patrimoniale de l'eau	Schéma directeur d'assainissement	Choix des modes de gestion services eau et assainissement
Coût	9840 € HT	9920 € HT	2760 € HT
Objet	Préserver les ressources en eau potable Programmer les investissements à réaliser	Etablir un diagnostic du réseau eaux usées Programmer les investissements à réaliser	Réfléchir sur les modalités futures de gestion des services eau et assainissement

L'entreprise NCA Environnement a été sélectionnée et accréditée par le Maire pour réaliser l'étude de terrain pour identifier les réseaux, réaliser des mesures et recueillir des informations sur notre commune.

Campagne Compteur d'eau

Actuellement, nos agents effectuent des changements de compteurs d'eau durant ce début de trimestre.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

Le quartier Villaudron / Commanderie va progressivement recevoir la fibre optique. Les travaux de passation de câbles somment dès **le 15 octobre**, et va perturber la circulation pendant environ 90 jours.

VOIRIE

En collaboration avec le département, celui-ci refait la voie départementale sur D757, du garage Citroën au pont rue de la vienne , ainsi que la portion sur l'île, et de l'autre côté avant la rue de la Liberté. La circulation sera le plus souvent alternée.

Les travaux se passeront **du 19 au 26 octobre**.

CCTVV : Communauté de Communes Touraine Val de Vienne



A la suite des élections municipales, les élections à la CCTVV ont eu lieu en Juillet 2020. Christian PIMBERT a été réélu comme Président de la CCTVV. Pour cette nouvelle mandature de 6 ans une équipe plus restreinte de 9 vice-présidences a été créée. Les vice-président(e)s suivant(e)s ont été élu(e)s :

Premier vice-président en charge des finances, de l'économie et de l'aménagement rural	Serge MOREAU (Maire d'Antogny-le-Tillac)
Deuxième vice-président en charge des ressources humaines et de l'enfance-jeunesse	Bernard THIVEL (Maire de Ligré)
Troisième vice-président en charge du commerce, de l'artisanat, de l'emploi et l'insertion	Daniel BRISSEAU (Maire de Cruzilles)
Quatrième vice-président en charge du tourisme	Nathalie VIGNEAU (Maire de L'Île-Bouchard)
Cinquième vice-président en charge des services à la population	Étienne MARTEGOUTTE (Maire de Richelieu)
Sixième vice-président en charge de l'habitat, de l'urbanisme, du numérique et des aires de stationnement des Gens du Voyage	Thierry BRUNET (Maire de Marcilly-sur-Vienne)
Septième vice-président en charge de la culture	Bernard ELIAUME (Maire de Maillé)
Huitième vice-président en charge de l'environnement, des ordures ménagères et de la transition énergétique	Martine JUSZCZAK (Maire de Lémeré)
Neuvième vice-président en charge du sport	Philippe DUBOIS (Maire de Chaveignes)

Notre commune sera donc représentée au sein de la CCTVV par Nathalie VIGNEAU pour la vice-présidence en charge du Tourisme, mais aussi par 3 conseillers communautaires :

- ◆ François DELAFORCADE,
- ◆ Sandra PENAUD,
- ◆ Nathalie VIGNEAU.

Les élus du conseil municipal de l'Île-Bouchard siégeront également au sein des différentes commissions de la CCTVV : nous vous communiquerons le nom des représentants dès qu'ils seront actés par la CCTVV.

EXPRESSION LIBRE

Cet espace est dédié à l'expression de l'opposition municipale, en application de l'article 2121 – 27 – 1 du Code Général des Collectivités Territoriales. En ce début de mandat, On nous avait laissé espérer la possibilité d'un travail en commun, dans lequel nous pourrions être **LARGEMENT** impliqué. Nous constatons après seulement six mois, qu'il n'en est rien. Nous avons la volonté de participer à la vie de la commune comme des conseillers « normaux ». Il nous paraît naturel de poser des questions, et il serait intéressant d'avoir des réponses.

Pour faire avancer les choses, et non pas pour les bloquer. Lors des réunions de Conseil :

Nous avons été favorables :

-au début des travaux de la 1^{ère} tranche du Skate Parc à l'ancienne piscine, compte tenu des subventions accordées.

-aux évolutions de temps de travail des agents municipaux en poste

-au transfert de compétence de l'éclairage public au SIEIL

-à la consultation d'un bureau d'études du schéma d'assainissement

Nous avons été défavorables :

-à l'augmentation de 15 % des indemnités du Maire et Adjoint, alors que leurs indemnités avaient déjà été voté à la hausse au plus fort indice lors de leur élection.

- à la cession gratuite (sans même avoir été estimé) du bâtiment modulaire de l'école élémentaire au profit d'un habitant de Panzoult. Nous sommes en revanche favorables à la cession gratuite de ce bâtiment modulaire pour une utilisation d'utilité publique (commune, intercommunale, associations).

Signée : Sylvie DOUBLET, Guy JOUTEUX, Stéphane MERCIER, Sandra PENAUD.

EVENEMENT A VENIR

(sous réserve des décisions gouvernementales)

* **Vendredi 16 Octobre au mercredi 11 Novembre :**

Expo-photo dans L'Ile Bouchard et à la Chapelle rue de l'hôpital

* **Samedi 31 Octobre :**

Troc plantes sur le marché de 10h à 13h

* **Mercredi 11 Novembre**

Cérémonie de commémoration

* **Samedi 14 Novembre :**

Journée déco de NOEL aux services techniques à partir de 9h

* **Vendredi 27 Novembre :**

DON DU SANG de 15h à 19h Centre Municipal

* **Dimanche 13 Décembre:**

Spectacle de NOEL de 15h à 18h Suivi d'un feu d'artifice

* **Samedi 2 Janvier 2021:**

Vœux du Maire au Centre Municipal à 18h

Horaires utiles

Mairie du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00	Déchetterie communautaire lundi, de 13h à 18h mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h	Trésor public Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 C.C.T.V.V du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00	Bibliothèque Intercommunale mardi de 14h à 18h mercredi de 9h à 12h30 samedi de 9h à 12h30
---	--	--	--

